



**LETTRE OUVERTE A MONSIEUR AZALI ASSOUMANI**  
**PRESIDENT DE L'UNION DES COMORES**

**Objet** : Appel à refuser l'admission de Maore comme membre de la COI

MONSIEUR LE PRESIDENT,

Le silence observé par le Gouvernement comorien, suite aux récentes déclarations du ministre français des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot promettant d'introduire une demande d'intégration de Maore dans la COI, lors du 40<sup>ème</sup> Conseil des ministres de ladite organisation qui se tient ce 8 Juin à Moroni, nous ramène à notre devoir de défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale des Comores, conformément aux Résolutions des Nations Unies et au respect strict du droit international sur la décolonisation.

Il convient de rappeler que lors du 39<sup>ème</sup> Conseil des ministres et 5<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat de la COI du 16 avril 2025, tenu à Antananarivo, la délégation française a échoué sur son projet d'intégrer Maore à la COI, grâce à une solidarité des Etats membres, qui ont suivi la position de fermeté et de refus que vous avez clairement exprimé, lors de votre intervention. Mais cet épisode devrait nous enseigner sur la volonté française de poursuivre son projet de démembrement de l'archipel depuis la départementalisation de l'île en 2011, qui scellait un principe de dislocation dans le marbre.

Le pays est témoin des manœuvres incessantes de la tutelle coloniale pour parvenir à ses fins. En 2023, le Conseil interministériel des Outre-mer (CIOM), sur la base d'un rapport d'information du Sénat français portant sur les orientations stratégiques des Régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne dans l'océan Indien, a décidé de faire de Maore une position avancée de la politique française, avec pour objectif de contrôler toute la zone du Canal de Mozambique.

Toute la diplomatie engagée ces dernières années pour établir des partenariats directs entre les Etats voisins (le Kenya et la Tanzanie notamment) et Maore, relèvent d'une offensive claire et sans ambiguïté visant à neutraliser les contestations de souveraineté des Comores au sujet de l'île occupée. L'objectif étant de réaffirmer « sa place et sa légitimité historique ...et la pleine reconnaissance de l'appartenance de Mayotte à la France » dit le rapport qui a fait de l'insertion économique régionale de Maore le « principal levier » de cette géopolitique française dans l'océan Indien.

Actuellement, le seul obstacle à cette orientation stratégique reste la COI. Un verrou que la France entend lever, quoi qu'il en coûte, en usant de sa diplomatie politique et surtout des moyens financiers que lui accorde l'Union européenne. La problématique migratoire devenue une priorité absolue de la politique française à cet endroit est l'un des dispositifs mobilisés pour faire pression sur les États voisins, avec les Comores en première ligne, et engager le pays sur ce terrain, malgré le fait qu'il soit le premier à subir le refoulement de ses propres ressortissants, devenus la cible des opérations policières en cours à Maore (Uwambushu, Place Nette, Kingia).

Après le désengagement manifeste de l'État comorien sur ce litige nous opposant à la France auprès des Nations Unies (ONU), l'abandon de nos ressortissants face aux expulsions dont ils sont l'objet sur leur territoire d'existence, se joue au niveau de la COI, la dernière phase d'anéantissement de l'archipel. L'offensive de la France de neutraliser la solidarité des pays de la région dans la défense d'un pays membre de la COI doit être vue comme le moyen ultime de désamorcer définitivement la revendication légitime des Comores sur son territoire.

Les textes régissant la COI sont clairs. L'élargissement de ses membres doit obtenir le consensus de tous les États associés. Elle ne peut s'envisager pour le cas de Maore que si le gouvernement comorien accepte une telle démarche. Le destin de l'archipel est donc entre les mains du gouvernement, qui doit faire preuve d'une fermeté absolue, afin de rejeter les pressions de la France et les conséquences qui peuvent en découler. L'existence de l'archipel et de sa souveraineté en tant que nation dépendent ainsi de notre résistance collective à l'adversité. L'enjeu est existentiel,



national et ne peut obéir à aucune autre considération politique. D'où notre devoir de vous rappeler à votre première obligation. Celle de défendre l'intégrité et l'unité du peuple comorien dans son espace archipélique.

Monsieur le Président,

Le 40<sup>ème</sup> conseil ministériel de la COI se tient à Moroni à un moment crucial où le pays est également confronté à des problèmes internes mobilisant à juste titre la classe politique et l'ensemble des forces vives. Il n'est pas besoin de rappeler que ceux-ci s'aggravaient si le pays lui-même venait à disparaître...

Nous, signataires de cette lettre ouverte, vous exhortons à prendre la mesure de ces enjeux et à assumer toutes vos responsabilités pour défendre l'intégrité et l'unité du pays face à cette énième provocation de la France. Nous appelons la classe politique, ainsi que toutes les organisations de la société civile à se mobiliser contre les manœuvres de l'adversité coloniale, dont nous devinons les intrigues. Il y va de la défense de notre seul bien commun : la nation comorienne dans son espace d'existence.

Enfin, Maore n'a pas besoin d'intégrer la COI, elle y est déjà au titre de l'Union des Comores depuis la création de l'organisation.

Fait à Paris, le 5 Juin 2026  
CSUM (Collectif Stop Uwambushu à Maore)  
Le secrétaire général chargé de la communication  
Ali Said ACHIMO



**Ampliation** : Délégations ministérielles des Etats membres de la COI

